

24 nov 2015 -08:13

Réagissez avant d'agir !

Bruxelles, le 24 novembre 2015 – À l'occasion de la Journée internationale pour l'Élimination de la Violence à l'égard des Femmes ce 25 novembre, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes lance la campagne « Réagissez avant d'agir ! », qui s'adresse principalement aux jeunes hommes âgés de 18 à 25 ans.

Chiffres

Selon les Statistiques de Criminalité^[1] de la police fédérale, 39.668 plaintes ont été enregistrées en 2014 pour des faits de violences entre partenaires. 19.842 plaintes concernaient des violences physiques, 18.320 plaintes des violences psychologiques, 1.389 plaintes des violences économiques et 117 plaintes des violences sexuelles. En outre, 117 affaires de (tentative de) meurtre ou d'assassinat auprès des parquets correctionnels belges ont été enregistrées dans un contexte de violences entre partenaires.^[2]

L'étude intitulée "Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle", réalisée en 2010 par l'Institut, a notamment analysé les expériences de la population belge en matière de violences entre partenaires. Sans faire de distinction selon le type, la gravité ou la fréquence des violences, 12,5% de l'ensemble des répondants ont déclaré avoir été au moins une fois victimes d'un acte de violence commis par leur (ex-)partenaire au cours des 12 derniers mois (14,9% des femmes et 10,5% des hommes). Les femmes de la tranche d'âge des 18-25 ans ont signalé considérablement plus de faits de violence (22,1%) que les femmes des autres tranches d'âge.

La campagne

La violence entre partenaires constitue un problème fréquent chez les 18-25 ans, raison pour laquelle la campagne "Réagissez avant d'agir" s'adresse en premier lieu à ces jeunes.

Les trois vidéos créées pour la campagne attirent l'attention sur les différentes formes de violence. Nous pouvons, par exemple, y voir un jeune couple dans une situation du quotidien, à la maison; une dispute éclate et s'envenime, l'homme s'emporte. Juste avant qu'il ne devienne violent, la vidéo s'arrête et un symbole apparaît semblable à ceux visibles lors d'un téléchargement : ce temps de téléchargement symbolise un temps mort, laps de temps que toute personne devrait prendre avant de céder à la violence.

"La campagne se concentre sur les signaux annonciateurs de la violence et vise à stopper son escalade. Ce principe de temps mort, qui consiste à arrêter ce que l'on fait ou va faire, peut permettre d'éviter la violence entre partenaires", déclare Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Ces vidéos seront diffusées en pre-roll sur Youtube, c'est-à-dire avant la vidéo que l'utilisateur souhaite regarder, un canal privilégié par le groupe-cible visé par la campagne. Par ailleurs, la campagne apparaîtra également sur Google et Facebook, par le biais de bannières et de publicités invitant les jeunes à se rendre sur la page web stop.violenceentrepartenaires.be, où ils pourront symboliquement ajouter du temps de réflexion au compteur symbolique de la campagne. Ce compteur illustrera le temps de réflexion cumulé de toutes les personnes qui soutiendront la campagne et qui se seront ainsi opposés à la violence à l'égard des femmes.

Contact presse

Elodie Debrumetz

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Rue Ernest Blerot, 1

1070 Bruxelles

Email : elodie.debrumetz@iefh.belgique.be

Tél. : 02/233 49 47

GSM: 04 97 23 67 67

<http://igvm-iefh.belgium.be>

Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique fédérale qui a pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité basée sur le sexe, et ce par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer l'égalité des femmes et des hommes dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques.

[1] Les statistiques complètes sont disponibles en ligne : http://www.polfed-fedpol.be/crim/crim_stat_nl.php

[2] Source: Banque de données du collège des procureurs-généraux.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Komlan Toulassi-Mensah
Contact de presse
+32 2 233 52 82
komlan.toulassi-mensah@iefh.belgique.be

Liesbet Vanhollebeke
Experte en communication
+32 233 41 75
liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be